

Certification en langue des signes française

RS6469 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15250
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2026

Certificateur(s)

VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE DE FRANCE · SIRET : 75216488900012

VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE DE FRANCE · SIRET : 75216488900020

Partenaires habilités

12 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation et 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
LANGUE DES SIGNES FR MEDITERRANEE	32936882300111	Former
MAINS MELODIES FORMATION	84033990700015	Former
OPCADIA	52918739500031	Former
RESEAU FORMATEURS	79966309100020	Former
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE	42216086100072	Former et organiser l'évaluation
VISUEL-LANGUE DES SIGNES FRANCAISE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	39944212800084	Former et organiser l'évaluation
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE HAUTS DE FRANCE	88403035400028	Former et organiser l'évaluation
VISUEL-LANGUE DES SIGNES FRANCAISE NOUVELLE-AQUITAINE	49478723700028	Former et organiser l'évaluation
VISUEL-LANGUE DES SIGNES FRANCAISE PAYS DE LA LOIRE	82179385800035	Former et organiser l'évaluation
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISES	49420953900050	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 12 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6469-certification-en-langue-des-signes-francaise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification en langue des signes française (CLSF) valide un niveau acquis de langue des Signes Française (LSF)

suivant les objectifs décrits dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du conseil de l'Europe (version adaptée à la LSF).

La certification en LSF permet de répondre aux exigences de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui a reconnu la possibilité de choisir une scolarité bilingue (LSF et français écrit) pour les enfants sourds.

Cette loi impose également aux établissements recevant du public d'être accessibles aux personnes en situation de handicap. Ceci veut dire qu'ils ont l'obligation de mettre en place une communication en langue des signes pour les personnes sourdes le demandant.

Ainsi depuis bientôt 20 ans de nombreux secteurs professionnels sont en demande de reconnaissance de leurs compétences en langue des signes : éducatif, médical, social ou même commercial.

Les compétences en LSF sont des compétences mobilisables dans de nombreuses situations professionnelles. Elles sont transversales.

La certification en LSF des professionnels entendants permet l'inclusion des professionnels sourds par la reconnaissance de la qualité de communication entre eux : clarté, précision et certitude d'un niveau acquis sont les piliers de cette validation.

La certification en LSF valide des compétences séparément :

compréhension, expression continue, interaction et production d'un message vidéo. Ceci est indispensable car comme dans la plupart des apprentissages de langue, la compréhension est la première compétence acquise et l'expression vient en second lieu.

De plus une certification en langue doit s'assurer que chaque compétence est acquise et ne doit pas être biaisée ou influencée par une autre compétence.

La certification en langue des signes est attestée pour trois niveaux, tels que présentés dans le CECRL :

- A2 : niveau intermédiaire
- B1 : niveau seuil
- B2 : niveau avancé

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Comprendre : écouter visuellement

Comprendre des informations professionnelles pour accueillir ou orienter des clients ou collaborateurs sourds ou pour dialoguer avec eux

- Comprendre : visionner

Recueillir et analyser des informations pour préparer un projet ou accomplir une mission

- Signer en continu :

Signer des messages de formes différentes (présentation, description ou exposé) dans l'objectif de présenter une problématique

- Prendre part à une conversation :

Débattre avec un collaborateur ou un responsable : échanger ou argumenter

- Signer en différé : produire un enregistrement

Créer et envoyer un message vidéo signé à un collègue, client ou responsable afin de présenter une annonce, expliquer une problématique ou fournir une synthèse

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La Certification en Langue des Signes Française peut être proposée à tout public dont la LSF est une langue seconde. Aucun prérequis concernant le niveau d'étude ou l'activité professionnelle. La certification évalue uniquement le niveau de LSF sans intervention ou influence du français.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Les Jurys sont composés :

?

D'un membre de l'organisme certificateur en tant que président du jury

?

D'un représentant du champ professionnel extérieur à l'organisme Certificateur, reconnu pour son expertise dans les compétences visées par la certification désignée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Les Jurys sont composés :

?

D'un membre de l'organisme certificateur en tant que président du jury

?

D'un représentant du champ professionnel extérieur à l'organisme Certificateur, reconnu pour son expertise dans les compétences visées par la Certification désignée.

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2026
Date de dernière délivrance possible	21/06/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	1117	—	—	—
2020	724	—	—	—
2019	951	—	—	—
2018	748	—	—	—
2017	497	—	—	—
2016	204	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS2134, RS2136, RS2135

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.visuel-lsf.org

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6469/>

Où se former

Formations référencées	109
Organismes	8
Régions couvertes	6
Prix indicatif	100 € – 10 650 €
Durée	19 – 600 h

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	525
Parcours menés à terme	400
Taux d'achèvement	76 %
Période	02/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	645
Montant total engagé	910 634 €
Coût moyen par dossier	1 412 €
Durée moyenne	79 h
Période	01/2024 – 09/2026
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	5 %
France Travail	3 %
OPCO	1 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.